



Éducation à la petite enfance

Diplôme en ligne **accéléré**, avec option **reconnaissance des acquis expérimentiels et des compétences (RAC)**

Date de début : Le 9 septembre 2026

Durée : **Entre 10 à 20 mois**

Mode de livraison : En ligne

Bourses pour les EPE éligibles de la Nouvelle-Écosse

Apprenez tout en travaillant ! Le programme Éducation à la petite enfance avec l'option RAC accéléré est conçu pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance (EPE) qui travaillent actuellement dans une garderie agréée ou un programme pré-primaire en Nouvelle-Écosse.

La RAC est un processus par lequel l'étudiant.e inscrit.e peut obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences acquises par des expériences de vie et de travail en se soumettant à une évaluation, sans suivre un ou des cours.

Ce programme s'adresse aux étudiant.s sérieux et sérieuses pouvant justifier d'au moins deux ans ou plus (2 060 heures ou plus) dans le domaine de l'éducation à la petite enfance en Nouvelle-Écosse dans les cinq dernières années et/ou d'une formation ou d'une expérience préalable dans ce domaine.

Description du programme :

- Les cours sont offerts en ligne selon un horaire prescrit, mais flexible pour accommoder les EPE qui travaillent.
- Après avoir obtenu le diplôme d'EPE, les étudiant.es peuvent demander la classification de niveau 2 en conformité avec la [loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants \(Early Learning and Child Care Act\) et ses règlements](#).

Vérification de l'employeur :

Votre employeur doit fournir une attestation écrite indiquant qu'il :

- Soutient votre participation au programme.
- S'engage à vous fournir un minimum de 15 heures de travail par semaine pendant la durée du programme.
- S'engage à vous soutenir dans vos expériences de stage en milieu de travail.

Conditions d'admission :

- Diplôme d'études secondaires.
- Actuellement employé dans une garderie pré-primaire ou agréée avec un minimum de 2 ans d'expérience en tant qu'EPE en Nouvelle-Écosse dans les 5 dernières années et/ou avec une formation et une expérience.
- Résider en Nouvelle-Écosse et posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- Avoir un niveau minimal de NCLC 8 (si le français n'est pas votre langue maternelle).
- Travailler au moins 15 heures par semaine en tant qu'EPE dans une garderie agréée ou un programme pré-primaire.
- D'autres conditions d'admission sont énumérées sur notre site web.

Financement :

Les frais de scolarité, les droits d'inscription et les livres du programme sont entièrement couverts par le financement du *ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance*.

Questions? Communiquez avec Nicole Thimot, coordinatrice aux études collégiales : nicole.thimot@usaintanne.ca